

# Au pied du Roc d'Enfer depuis Graydon par le Col Ratti et le Plan de Criou



Visorando



Trace n° 72891410

Une randonnée proposée par Vallée d'Aulps Tourisme

Très belle randonnée au pied du majestueux Roc d'Enfer. Vous traverserez l'alpage, entre fleurs de montagne aux mille couleurs et vaches en pâture pour atteindre le Col Ratti, point culminant offrant une vue sublime sur le Mont-Blanc et les Aravis. Vous pourrez en chemin admirer les traditionnels chalets d'alpage. Et ne soyez pas surpris à la vue d'un éventuel troupeau de chamois : ils abondent dans ce secteur, classé réserve "Natura 2000".

<b>Durée</b>	5h 30	<b>Difficulté</b>	Difficile
<b>Distance</b>	11,92 km	<b>Retour point de départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	731 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	735 m	<b>Commune</b>	Saint-Jean-d'Aulps (74430)
<b>Point haut</b>	1 939 m	<b>Régions</b>	Alpes, Chablais
<b>Point bas</b>	1 254 m		



## Description

Départ du parking de Graydon devant la buvette.

**(D/A)** Empruntez le chemin à gauche situé une vingtaine de mètres avant la buvette. Suivez la direction "Col Ratti" depuis le panneau directionnel à droite. Puis allez à gauche. Vous montez tout l'alpage de Graydon, le sentier sera assez raide par moments. Après avoir monté tout l'alpage, vous voilà arrivés à une combe, au pied du [Roc d'Enfer](#).

**(1)** Restez à droite sur le chemin, puis choisissez le sentier qui va à gauche. Suivez le balisage directionnel : flèches jaunes sur fond vert. De nombreux piquets sont là pour vous guider. Vous continuez de monter jusqu'à un col, qui sera le point culminant de l'itinéraire. Une fois la combe traversée, le chemin commencera doucement à redescendre.

**(2)** Une fois plus avancés dans la combe, vous avez le choix entre le sentier de gauche et celui de droite. Choisissez celui de gauche. En effet, celui de droite vous emmène en direction du sommet du Roc d'Enfer, qui est un itinéraire très dangereux et non recommandé (un message d'avertissement est d'ailleurs présent) ! Encore une fois, fiez-vous au balisage directionnel : flèches jaunes sur fond vert. Arrivez au Col Ratti.

**(3)** Une fois au col, entamez votre descente en direction du Col de la Basse en suivant la direction du panneau. La descente est assez raide.

**(4)** Au Col de la Basse, empruntez le chemin qui part à gauche en direction des Pâquis. Vous entamerez une descente le long de la montagne.

**(5)** Aux Pâquis, suivez à gauche la direction des Praz. De là suivez la direction de Graydon par Plan de Criou en remontant la route carrossable, à l'ombre des arbres. La montée est légère avant d'avoir une dénivellation neutre. Arrivez au panneau "Sur Lachaud".

**(6)** Prenez la montée à gauche, toujours en direction de Graydon par Plan de Criou, avant de bifurquer à droite comme indiqué par le balisage (flèches jaunes sur fond vert). Redescendez ensuite dans la forêt avant d'arriver dans une clairière : le Plan de Criou.

**(7)** Continuez sur la gauche en suivant la direction de Graydon indiquée par le panneau. Descendez doucement la route carrossable. Arrivez au Devant.

**(8)** Continuez tout droit en direction de Graydon. La descente se fait toujours douce et vous commencez à entrer dans un chemin forestier. Vous sortez de la forêt aux Places.

**(9)** Remontez la route en bitume (sur la gauche) en suivant la direction de Graydon. Au bout de la route, vous voilà de retour au parking de Graydon **(D/A)**.

## Points de passages

- D/A Parking de Graydon**  
N 46.202005° / E 6.637382° - alt. 1 341 m - km 0
- 1 Combe, le Couvent**  
N 46.192546° / E 6.62194° - alt. 1 780 m - km 2.1
- 2 Col, la Chaux de Vie**  
N 46.192369° / E 6.615989° - alt. 1 933 m - km 2.62
- 3 - Col Ratti (1905 m)**  
N 46.189362° / E 6.619354° - alt. 1 885 m - km 3.22
- 4 - Col de la Basse (1636 m)**  
N 46.182448° / E 6.627714° - alt. 1 649 m - km 4.48
- 5 Les Pâquis**  
N 46.186516° / E 6.635597° - alt. 1 479 m - km 5.48
- 6 Sur Lachaud**  
N 46.189241° / E 6.653642° - alt. 1 511 m - km 7.18
- 7 Plan de Criou**  
N 46.192977° / E 6.652706° - alt. 1 411 m - km 8.02
- 8 Le Devant**  
N 46.198195° / E 6.655778° - alt. 1 384 m - km 8.74
- 9 Les Places**  
N 46.208986° / E 6.652919° - alt. 1 254 m - km 10.44
- D/A Parking de Graydon**  
N 46.202006° / E 6.637421° - alt. 1 340 m - km 11.92

## Informations pratiques

**(D/A)** Alpage de Graydon exposé au soleil, il peut faire très chaud en fonction de l'ensoleillement et de la température extérieure. Il n'y a pas d'ombre pour se protéger du soleil.

## À proximité

**(D/A)** Graydon / Alpage de Graydon / Chapelle de Graydon

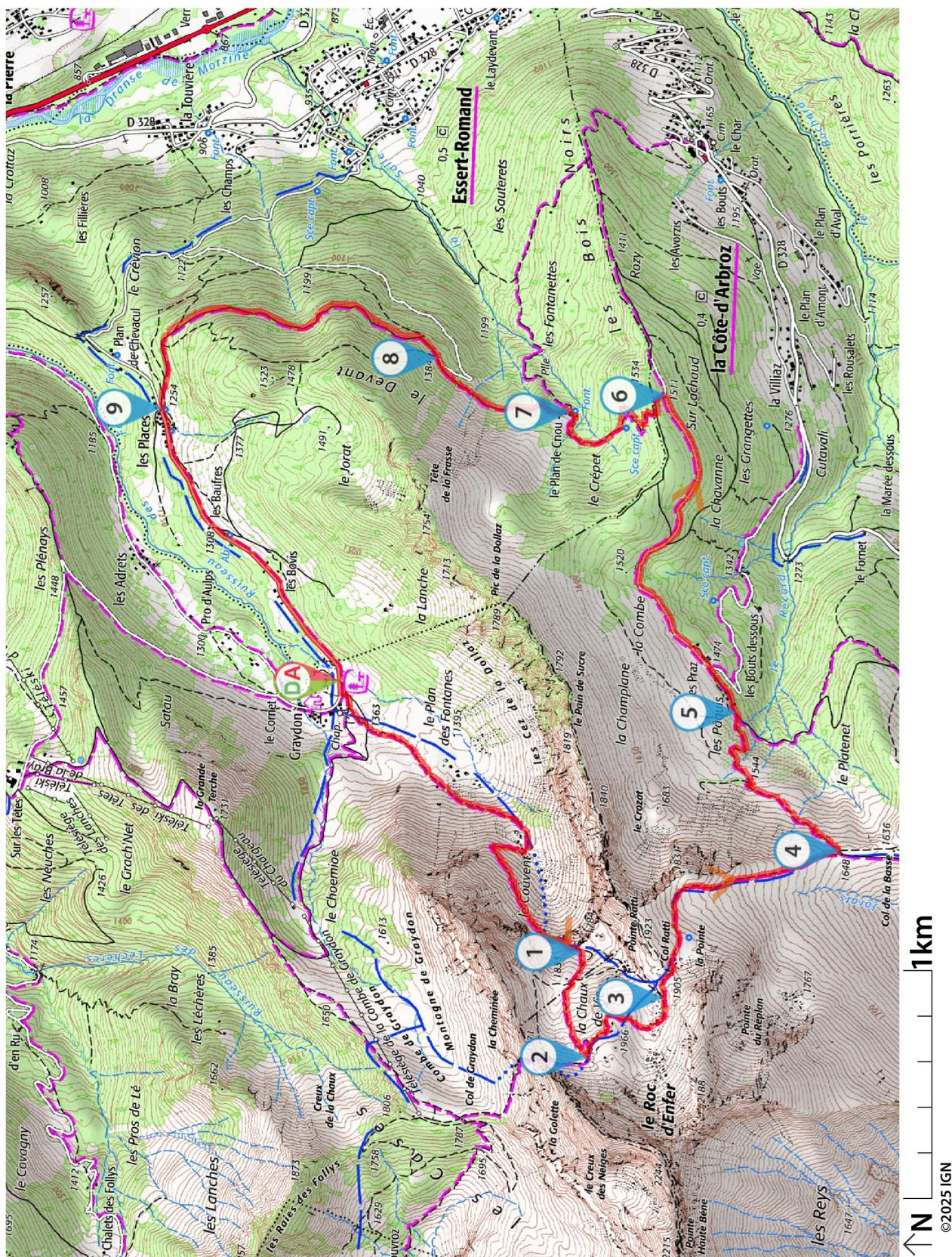
**(3)** Pointe Ratti

**(4)** Col de l'Encrenaz

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-au-pied-du-roc-d-enfer-depuis-graydon-pa/>

**En savoir plus :** - 1748 Rte des Grandes Alpes

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.**

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**